

A  
Le

Nom et adresse de l'établissement

M.,

Conformément aux articles R 421-8 à R 421-13 et R 511-12 à R 511-58 du code de l'éducation, je vous informe que le conseil de discipline de l'établissement réuni le (date) a prononcé à l'encontre de votre enfant (nom, prénom) de la classe de (...) la sanction suivante :

Les faits qui ont motivé sa comparution devant cette instance sont les suivants :

.....  
.....  
.....

Votre enfant ou vous disposez de huit jours à compter de la réception de cette notification pour faire appel de la décision auprès de Madame la rectrice d'académie. Cette procédure est obligatoire avant toute saisine du tribunal administratif.

En cas d'exclusion définitive :

Les renseignements concernant sa re-scolarisation pourront être fournis par les services de Madame la directrice académique des services de l'éducation nationale du Tarn (DSDEN du Tarn – 69 avenue Maréchal Foch – 81013 ALBI Cedex 9– n° de Tél. 05 67 76 57 81).

En accord avec votre enfant, vous pouvez faire appel de la décision du conseil de discipline, dans les huit jours, auprès de Madame la rectrice. Cette procédure est obligatoire avant tout recours éventuel devant le tribunal administratif.

(formule de politesse)

Le chef d'établissement

Nom et adresse des destinataires